



La marque Répar'acteurs

Depuis 2015, les Chambres de Métiers et de l'Artisanat ont créé une marque nationale pour :

- Donner de la visibilité aux artisans réparateurs et structurer le secteur autour d'une communauté dynamique.
- Sensibiliser les consommateurs à la réparation, le réemploi et l'augmentation de la durée de vie des objets !

Rejoignez la communauté !

Qui peut devenir Répar'acteurs ?

Le label concerne TOUS les artisans de la réparation sauf certaines activités :

les activités de réparation automobile, moto, les travaux du bâtiment, les travaux du bâtiment et les réparations destinées aux professionnels.

Comment devenir Répar'acteurs ?

- R **Être une entreprise artisanale de la réparation** inscrite au répertoire national des entreprises (RNE).
- R **Avoir une qualification professionnelle** Prétendre de la qualité d'Artisan ou de Maître Artisan, d'un diplôme du secteur de la réparation ou justifier de 3 ans d'expérience.
- R **Attester et pouvoir justifier d'une activité de réparation.**
- R **Informerses clients des conditions de la réparation** (garanties obligatoires du réparateur et la garantie légale de conformité).

Nouveautés en 2025 !

- R **Faites bénéficier vos clients des bonus réparation** de nos partenaires (Ecomaison, Re-fashion...). Dossier unique et démarche facultative.
- R **Une formation prise en charge à 100%**.**
- R **Des conseils personnalisés** sur vos pratiques et les aides par nos Conseillers Environnement.

Les avantages du label

- R **Communiquez auprès de vos clients sur votre engagement** avec un kit de communication renforcé.
- R **Rejoignez la communauté d'artisans** et les événements locaux de la réparation animés par votre CMA.
- R **Valorisez votre savoir-faire** en figurant sur le site national et les annuaires partenaires*** ainsi que la [page facebook Répar'acteurs de Bretagne](#).

**Adhésion
de 150€
pour 3 ans***

Comment s'inscrire ?

- R Munissez-vous de votre numéro de SIRET.
- R Complétez votre dossier sur www.demarchesimplifiee.fr
- R Un conseiller CMA vérifie que vous répondez aux critères d'adhésion et valide le paiement de 150€ pour 3 ans.
- R Vous rejoignez le réseau Répar'acteurs de votre région et l'annuaire en ligne.

* Net de taxes. Droit d'usage de la marque. Payable en 1 fois pour 3 ans.

Une formation qui répond à vos besoins parmi plus de 50 formations !



Booster votre stratégie commerciale :

-  Trouver et fidéliser de nouveaux clients
-  Améliorer l'attractivité de son point de vente
-  Améliorer la visibilité de son site internet
-  Développer une stratégie de communication via les réseaux sociaux etc

Améliorer vos performances environnementales :

-  Achat responsable
-  Enjeux énergie : Climat et trajectoire bas carbone
-  Numérique responsable
-  Adopter une démarche éco-responsable au sein de son entreprise

Et plus encore : Comptabilité et gestion, Bureautique numérique, Efficacité commerciale, Ressources humaines...
Découvrez l'ensemble des formations éligibles [en cliquant ici](#).

Infos pratiques

 www.cma-bretagne.fr/devenir-reparateurs/

 Répar'acteurs Bretagne

 Contactez votre CMA au 3006



Accédez à l'intégralité de
notre offre de formations via
notre catalogue en ligne :

<https://www.cma-bretagne.fr/catalogue/formation/>

**Sous réserve de cotisation au FAFCEA pour les chefs d'entreprises artisanales, une réduction de 15% sera appliquée pour les autres statuts.

*** www.annuairereparation.fr ; <https://longuevieauxobjets.ademe.fr/lacarte/> ; <https://www.zerowastefrance.org/nos-outils/carte-des-solutions/>

